

Image not found or type unknown



Abattement en micro bnc

Par **Jojie**, le **27/04/2020 à 16:20**

Bonjour, je suis infirmière libérale et souhaite déclarer en micro bnc. Bénéficiant de l'abattement forfaitaire dois-je garder les justificatifs des frais d'essence, des factures d'achat de mon matériel ou non ?

Par **morobar**, le **28/04/2020 à 19:12**

Bonjour,rrnrnVous serez contente de disposer de ces documents au jour d'un éventuel contrôle fiscal.